

**Durée :**

**1 jour (7 h.)**

**Les participants et leur pré-requis :**

Membres de CSST, relais sécurité dans l'entreprise et toute personne susceptible de participer à un groupe d'analyse d'accidents ou d'incidents.

**Notre intervenant :**

Consultant Formateur, expert en QHES

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** A définir

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût par participant :**

**310 € HT (372 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

- Comprendre les mécanismes d'apparition d'un accident,
- Savoir l'analyser de manière factuelle grâce à la méthode de l'arbre des causes,
- Proposer les mesures correctives pertinentes.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Repose sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices sur la formulation des faits, la construction des liens et la recherche des solutions envisageables.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'un certificat de stage

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

■ **Enchaînement des défaillances dans le modèle de James Reason**

■ **La démarche d'analyse des accidents du travail (et incidents majeurs ayant pu entraîner des conséquences graves)**

- L'objet de la démarche
- Mise en place d'un groupe de travail
- Définition et rôle du garant de l'analyse
- Notion de fait : où et comment les recueillir ?
- Formalisation des faits : le compte rendu.

■ **Les différentes méthodes**

- Diagramme d'Ishikawa - Diagramme cause effet également 6M, Fishbone diagram
- Les « 5 pourquoi »
- L'arbre des causes

■ **La construction de l'arbre des causes**

- Les étapes de la démarche

- Exploitation des faits recueillis
- Construction de l'arbre des causes avec les différents types de liaison (notions de logique « et », « où »)
- Formalisation de l'arbre
- Exploitation de l'analyse et communication

■ **Proposition de moyens de prévention suite à la construction de l'arbre des causes**

- Choix des actions de prévention
- Mise en place des solutions proposées ; articuler les mesures immédiates, différées et définitives

■ **Suivi et évaluation des mesures prises**

■ **Etude d'un ou plusieurs cas d'accident (ou d'incident) de votre entreprise**

■ **Analyse des modalités de recueil des faits et construction de l'arbre des causes.**